

D-HABITAT L'AGENCE IMMOBILIERE

0 805 696 190

Appel gratuit depuis un poste fixe



Vous ne remplissez pas les conditions nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle ou tout simplement vous souhaitez être déchargés de toute la partie administrative propre à une agence (tenue des différents registres obligatoires, délivrance des reçus, compte bloqué, garantie financière etc...).

Avec L'Agence immobilière, vous pouvez développer votre activité en toute autonomie tout en percevant (selon votre statut) de 85 à 92 % des commissions et ce sous la responsabilité de la carte professionnelle de notre société.

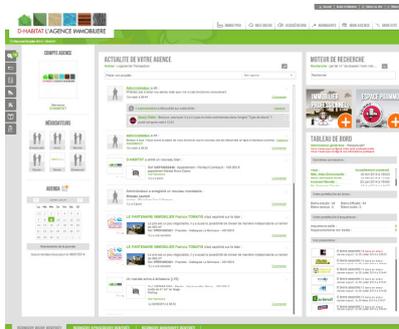
D Habitat L'agence Immobilière, c'est :

Une carte professionnelle

Titulaire de la carte professionnelle, D Habitat délivre une attestation à tous ses collaborateurs

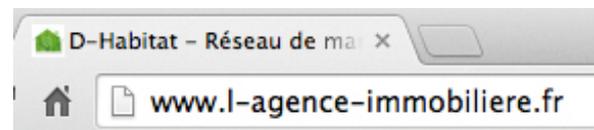
Une gestion des mandats

Un logiciel de transaction (HEKTOR)



Une interface web pour la facturation

Un site vitrine



FORMULES PROPOSÉES

PREMIÈRE FORMULE :

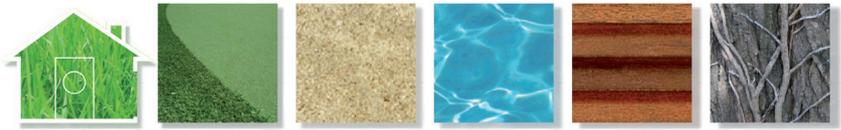
Vous n'avez pas de structure ?
Optez pour notre solution Portage salarial + contrat de partenariat. Vous exercez alors sous le couvert de la carte professionnelle de notre société et bénéficiez du statut salarié.

Conditions financières :
A partir de 15 % de frais de gestion jusqu'à 8 %

DEUXIÈME FORMULE:

Vous êtes agent commercial ?
Exercez sous le couvert de la carte professionnelle de notre société.

conditions financières :
A partir de 10% de frais de gestion

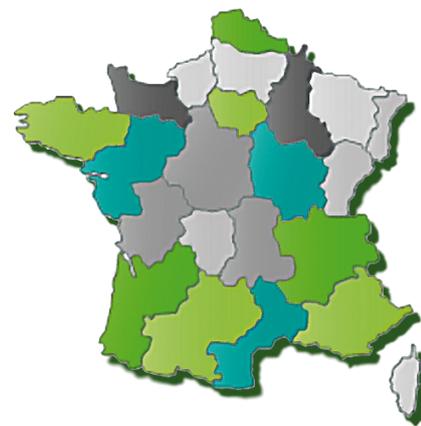


D-HABITAT L'AGENCE IMMOBILIERE

 0805 696 190

Réseau national immobilier

www.l-agence-immobiliere.fr



LA SOUPLESSE DE NOTRE SOLUTION PERMET

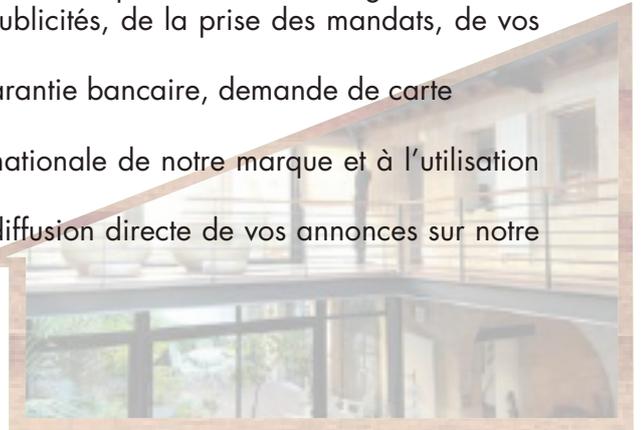
- De démarrer rapidement votre activité sans vous soucier des démarches liées à la création d'une entreprise (statut d'agent commercial).
- Pas de comptabilité, d'assurance spécifique : tout se passe sous le couvert de D Habitat l'agence immobilière.
- En cas de pépin, vous bénéficiez de la protection sociale d'un salarié (indemnités journalières).
- Si vous êtes au pôle emploi, vous pouvez pendant un certain temps continuer à en bénéficier en attendant que votre activité atteigne un régime de croisière.
- Vous intervenez au même titre qu'un agent commercial, mais 100 % de votre temps peut être consacré à l'exécution de vos prestations car vous êtes salarié et libéré de toute contrainte administrative.



Ces 2 formules permettent de développer un portefeuille, de travailler comme un agent immobilier tout en respectant les dispositions de loi Hoguet du 2 janvier 1970 et de son décret d'application du 20 juillet 1972.

AVANTAGES

- 1** - Pas d'investissement lourd pour l'acquisition ou l'aménagement d'un local.
- 2** - Pas de frais induits par la gestion d'une agence (loyer, personnel, taxe professionnelle etc...)
- 3** - Pas de lien de subordination avec votre mandant par une totale indépendance dans l'organisation de votre travail: libre choix des horaires, de la sélection de vos publicités, de la prise des mandats, de vos R.D.V...
- 4** - Pas de contraintes administratives propres à une agence (garantie bancaire, demande de carte professionnelle, tenue des registres obligatoires etc...).
- 5** - Efficacité dans votre prospection due à la représentativité nationale de notre marque et à l'utilisation de notre site internet.
- 6** - Gestion en ligne de votre portefeuille et de votre activité - diffusion directe de vos annonces sur notre site internet et sur de nombreux sites partenaires.
- 7** - Registre électronique des mandats.
- 8** - Informations régulières sur la profession et la vie du réseau.



Nos lieux d'accueil

- * Nîmes (siège)  **0805 696 190**
1 rue Vincent Faïta 30 000 Nîmes
- * Marseille Prado  **07 82 95 08 06**
565 Avenue du Prado, 13008 Marseille
- * La Seyne sur Mer - Var
865 avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur Mer.





D-HABITAT L'AGENCE IMMOBILIERE

Une rémunération imbattable

SIMULATION :

A	Montant TTC	6 573,30
B	Montant HT moins TVA de 20% (A / 1,2)	5 479,41
C	Frais de gestion 15 % = B * 15%	821,91
D	Montant disponible avant calcul du salaire (et des frais) = B - C	4 657,50

Pour un statut non cadre



	Si non prise en compte des frais de fonctionnement	Si prise en compte des frais de fonctionnement
E		Frais de fonctionnement 673,00 (ex : téléphone, indemnités km, fournitures, ...)
F	Base de calcul du salaire = D - E 4657,50	Base de calcul du salaire = D - E 3982,50
G	Charges patronales 1598,50	Charges patronales 1382,50
H	Salaires brut = G - F 3059,00	Salaires brut = G - F 2600,00
I	Charges salariales 683,00	Charges salariales 580,00
J	Rémunération nette = H - I 2376,00	Rémunération nette = H - I 2020,00
	Total reversé = E + J 2376,00	Total reversé = E + J 2693,00
Sal	en % du montant HT facturé 43,36%	en % du montant HT facturé 49,18%

Inscrivez vous
dès maintenant sur d-habitat.fr !

Les portes d'Uzès 1 rue Vincent Faïta 30000 Nîmes Tel :  0805 696 190 mail : contact@l-agence-immobiliere.fr

D-Habitat SARL au capital de 7500 euros - RCS Nîmes 510 061 906 - APE 60831Z -

Carte professionnelle délivrée par la Préfecture du Gard n° 1102T09 - Garantie par les AGF pour un montant de 30 000 euros